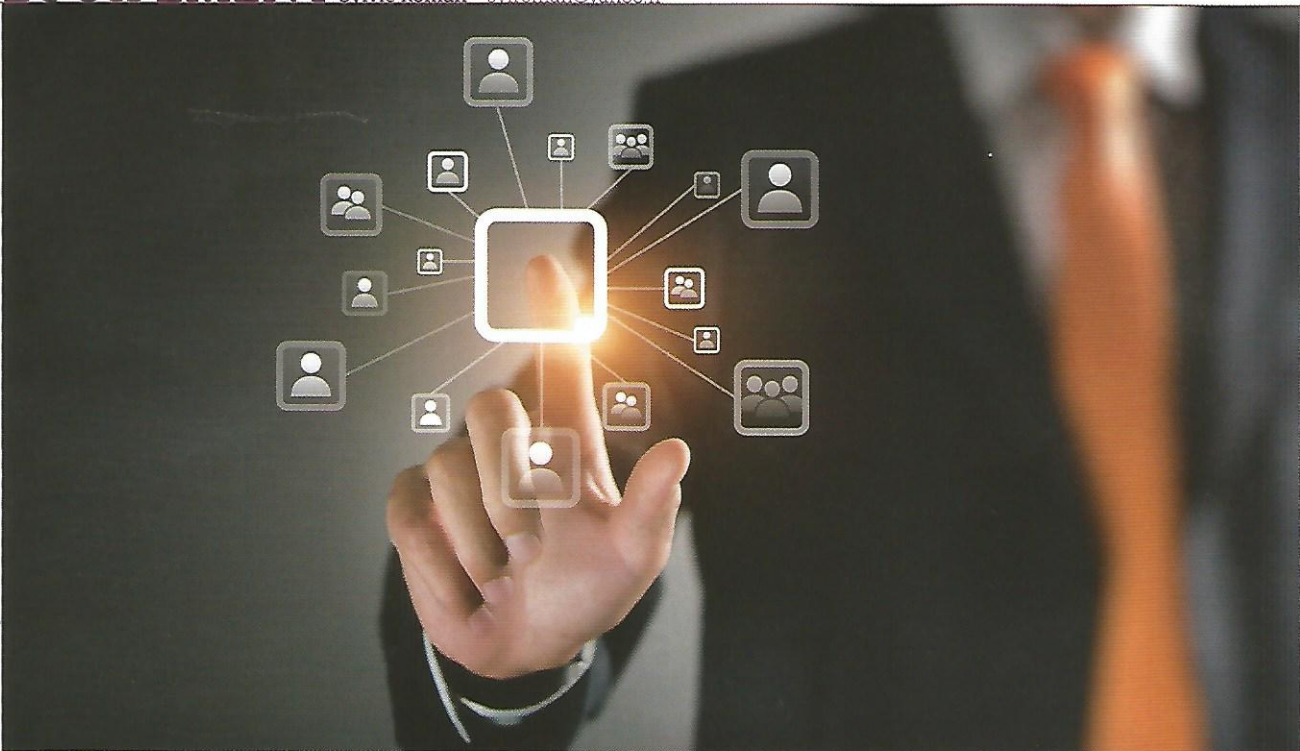


© teekid - istockphoto.com



Les installations sportives en mode « connecté »

À l'instar de nombreux autres secteurs d'activité comme le spectacle ou le culturel (musées), le sport offre de plus en plus d'activités où il est possible de s'inscrire et de régler en ligne. Une évolution qui permet aux usagers de gérer au mieux leur emploi du temps et leurs envies sportives et aux gestionnaires d'optimiser leurs équipements.

Toutes les activités nécessitant une réservation de créneau horaire ainsi que les équipements sportifs payants : piscines, terrains de tennis, de foot ou de squash, salles de fitness... sont concernés par cette « révolution sportive numérique ». L'éten- due des applications est quasi illi- mitée et peut aussi concerner, sous certaines conditions, les sports de plein air payants comme le ski. D'ailleurs, en Savoie, plusieurs écoles de ski ont franchi le pas en mettant sur leur site les créneaux libres de cours individuels ou collectifs et offrent la possibilité aux skieurs de réserver tel niveau, tel jour, ou tel stage. La fédération de

voile a quant à elle adopté le système Awoo qui permet aux clubs de vendre leurs prestations en ligne.

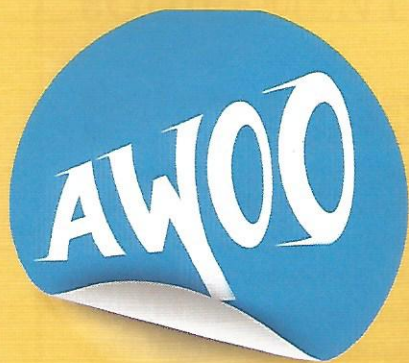
Une croissance exponentielle

Les responsables d'équipements ont compris les avantages que représentent ces systèmes de réservation en ligne : « depuis deux ans, on connaît une croissance exponentielle des demandes », explique Olivier Lebert, commercial chez Applicam, une société développant des logiciels de réservation et de paiement en ligne. Même remarque du côté d'Elisath, « en moyenne, nous réalisons une installation par mois et nous constatons qu'il y a de plus en plus

de demandes », souligne Patrick Duny, son directeur. Pour le client l'intérêt est multiple : finies les files d'attente aux caisses et il a en plus la possibilité de choisir son créneau horaire, notamment en fonction de la fréquentation et privilégier ainsi le moment où la demande est moins forte.

Un meilleur taux de remplissage

La réservation en ligne permet aussi d'avoir le choix entre différentes activités, auxquelles le sportif ou l'utilisateur n'aurait pas forcément pensé. Pour le gestionnaire de service, cela signifie des employés affectés à d'autres tâches, des files d'attente qui disparaissent progressivement, moins de stress pour tout le monde, mais aussi un meilleur taux de remplissage des activités proposées. Ainsi à l'Espace nautique du Grand Chalon, ce ne sont pas moins de six activités ●●●



Le spécialiste de la réservation en ligne
des activités sportives et des loisirs.

60%
des français
souhaitent
réserver en ligne !

Plus de 250 clients

Mise en réseau de l'offre locale

Une solution adaptée aux collectivités

Une mutualisation pour baisser les coûts

Partner Talent
10 rue Victor Duruy,
59000 LILLE
03 20 97 98 39
partnertalent@gmail.com
partnertalent.fr

stages • cours • billets • boutique • entraînements • adhésions • compétitions

Nos utilisateurs témoignent

Direction

« Nous sommes très satisfaits de la solution AwoO. La totalité de notre offre loisir «loisirs eole et nautisme» proposé aux vacances a été gérée sur le portail AwoO sur la saison 2013, et 18% de notre chiffre d'affaires a été réalisé en vente en ligne, pourcentage qui a atteint 45% pour les vacances d'automne. »

« Partner Talent est un collaborateur de qualité qui a su construire notre produit selon nos attentes. Une équipe disponible, capable de faire évoluer notre projet selon les adaptations souhaitées. »

« Depuis 4 ans que nous utilisons AwoO, notre satisfaction va grandissante. Le temps gagné aux inscriptions, la satisfaction des clients sur la facilité de réservation. La visibilité de la progression des inscriptions, la gestion en général de la structure est devenue plus transparente. »

Pôle accueil

« Découverte cette année du module caisse qui s'avère être un outil de travail moderne fiable et adapté pour la vente en masse d'activités de loisir. »

« Pour cette première année d'utilisation d'AwoO, l'outil a pleinement répondu à nos besoins en terme de commercialisation. »

« Pour nos différentes demandes d'information, l'équipe partner talent a toujours été disponible et à l'écoute avec des délais de réponse courts. »

Avec le code «AwoO/Acteur du sport»
10% de réduction
sur votre commande 2015
* Réservé aux collectivités

●●● aquatiques qui sont proposées (1), sept jours sur sept, de 10 heures à 19 heures. « Nous avons un bassin dédié exclusivement à ces activités et nous proposons 50 créneaux horaires par semaine. Avec la possibilité d'accueillir vingt personnes par cours, cela représente tout de même 1 700 à 1 800 personnes par semaine ! », souligne le directeur du centre, Jean-François Dardouillet.

Du paramétrage sur mesure

Pour cet espace nautique, la gestion classique était devenue un vrai casse-tête, mobilisant plusieurs personnes, afin de mettre en concordance les offres d'activités et les demandes des centaines d'utilisateurs. Grâce à la gestion en ligne, les hôtesses de caisse, qui autrefois délivraient et vendaient les cartes d'abonnement et géraient en plus les réservations et les plannings, ont plus de temps pour accueillir les usagers et les renseigner. Le contact humain n'est toutefois pas coupé puisque l'inscription et la première carte se font toujours au centre. Par la suite, l'abonné, en fonction du nombre de cours qu'il a prépayés, choisit et gère ses cours à la carte : l'accès à la piscine est alors directement relié à sa réservation, comme le souligne encore Patrick Duny, dont la société a développé le logiciel pour l'Espace nautique « en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. C'est vraiment du paramétrage sur mesure, avec bien sûr, une trame commune à la base ».

Une nouvelle clientèle

Autre avantage de la réservation et du cours payé en ligne, « le taux d'absentéisme qui diminue fortement, et une plus grande responsabilisation de l'utilisateur », note Jean-François Dardouillet, qui affiche 90 % de réservation en ligne et 80 % de remplissage. De quoi faire rêver pas mal de directeurs d'équipement sportif. Autrefois, des cours annoncés comme complets

se retrouvaient finalement avec la moitié des inscrits : chose quasi impossible aujourd'hui. De façon plus étonnante, le centre aquatique a retrouvé une clientèle qu'il n'avait plus depuis des années, et ce nouveau mode de gestion n'a pas fait fuir les personnes plus âgées, pourtant moins familières des outils numériques.

L'ensemble de l'offre sportive d'une commune

L'une des applications logiques des logiciels de gestion de réservation et paiement en ligne consiste à proposer aux usagers, aux collectivités ou aux associations, l'ensemble de l'offre sportive d'une commune ou d'une agglomération. C'est la voie qu'a prise dès 2007 la ville de Paris, faisant ainsi figure de pionnière avec l'ouverture de son portail en ligne Simpa. Celui-ci s'adresse uniquement aux associations référencées qui souhaitent utiliser tel ou tel équipement sportif de la capitale : terrain de tennis, de foot, squash, patinoire, boulodrome... Aujourd'hui, ce sont plus d'un million d'heures qui sont ainsi gérées chaque année via ce logiciel (développé par les techniciens de la ville) avec tout de même une vingtaine de personnes « derrière les écrans », afin de procéder à certaines vérifications.

Fréquentation en temps réel

Comme le souligne le responsable du service des sports, Pierre

Leclercq, « nous sommes sur des activités réglementées, qui impliquent donc des responsabilités et des vérifications, comme les assurances ou les capacités à encadrer ». Au premier trimestre, la ville mettra en ligne sur son site internet un accès dédié à la réservation des trois plus hauts murs d'escalade. Cette pratique étant très particulière et exigeante, un test grandeur nature sera obligatoire lors de la première inscription des grimpeurs. Enfin, le site Paris Piscines va lui aussi évoluer dès 2015, avec dans un premier temps l'installation de webcam dans quatre établissements, afin de voir la fréquentation en temps réel et donner ainsi davantage de confort aux nageurs.

Plus de visibilité sur les services offerts

Aujourd'hui, les sportifs souhaitent plus de services, plus d'accessibilité, plus de rapidité et de visibilité dans les propositions. Bordeaux et Metz mettront bientôt en ligne leurs offres de cours pour différents équipements sportifs, en passant par de la gestion globalisée à l'échelle communale : les piscines, les patinoires et tennis devraient être concernés. Et Lyon suit aussi la même dynamique, avec ses onze piscines et ses deux patinoires. Une façon de répondre aux nouveaux usages d'une « société connectée ».

(1) L'aquabike sera proposé d'ici quelques mois.

Paris : le système Simpa

- 2 000 associations référencées et inscrites dans le système Simpa.
- 500 équipements sportifs disponibles en « auto-réservation ».
- 1,5 million d'heures par an réservées et utilisées par les différents clubs et associations de la capitale.
- Mise en ligne d'un autre système exclusivement dédié aux activités sportives scolaires, et utilisé par les milliers d'établissements sur les créneaux horaires spécifiques.
- « Tennis en ligne », système en ligne dédié aux particuliers souhaitant réserver un court dans l'un des vingt terrains de tennis de la ville : sur www.paris.fr. Fonctionne avec un système d'abonnement classique, mais reservable et payable en ligne.
- Courant 2015, sur le site internet de la ville, un accès dédié « Murs d'escalade », pour la réservation et le paiement de créneaux horaires dans les trois plus grandes salles.

Saint-Amand-les-Eaux : le centre aquatique à la pointe de l'innovation énergétique

Élégant sur le plan architectural, le centre aquatique de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) est aussi innovant en matière énergétique. Sa particularité : il est chauffé par géothermie. Les usagers comme les exploitants semblent s'y retrouver.

L'histoire a démarré par un clin d'œil. Le tout nouveau centre aquatique de Saint-Amand-les-Eaux a officiellement ouvert ses portes le 14 février 2014 à... 14 h 14. Il avait été inauguré un mois et demi auparavant par le champion olympique Fabien Gillot. « Quand on est nageur, au quotidien, il est difficile de trouver un lieu de qualité pour s'entraîner. Un équipement comme celui-ci est rare, et c'est un réel plaisir d'être ici pour l'inaugurer », avait déclaré le régional de l'étape, originaire de Denain.

Apports solaires thermiques

La qualité s'observe tout d'abord depuis l'extérieur, signature éco-architecturale oblige. L'édifice, signé Octant Architecture, s'intègre élégamment dans son environnement paysager, en bordure d'un canal, La Scarpe, à 5 minutes à pied du centre-ville. Le centre est recouvert d'une toiture végétalisée pour favoriser l'isolation thermique et acoustique. Son orientation est optimisée pour bénéficier des apports solaires thermiques. Quant aux grandes verrières, elles donnent la part belle à la lumière naturelle. Cet équipement répond donc en tout point

aux contraintes d'une conception durable et responsable.

Une double pompe à chaleur

À l'intérieur, impossible de manquer la gigantesque mosaïque (30 mètres de long) en forme de dragon. Elle est posée là, au milieu des bassins (inox) : l'un, sportif, de 25 mètres (avec dix couloirs de nage) et un autre, polyvalent, comportant une zone d'apprentissage et un espace balnéoludique (avec bulles bouillonnantes et jets massants). La conception même du bâtiment apparaît surtout à la pointe de l'innovation énergétique. Pour assurer le chauffage de l'eau et de l'air, les exploitants misent sur la géothermie et non pas sur le gaz comme c'est le cas habituellement. Une première en France. Une double pompe à chaleur sur une nappe phréatique située à 43 mètres de profondeur assure une large part de l'apport énergétique nécessaire. De quoi mériter amplement le label de « Piscine publique de basse consommation (PPBC) ».

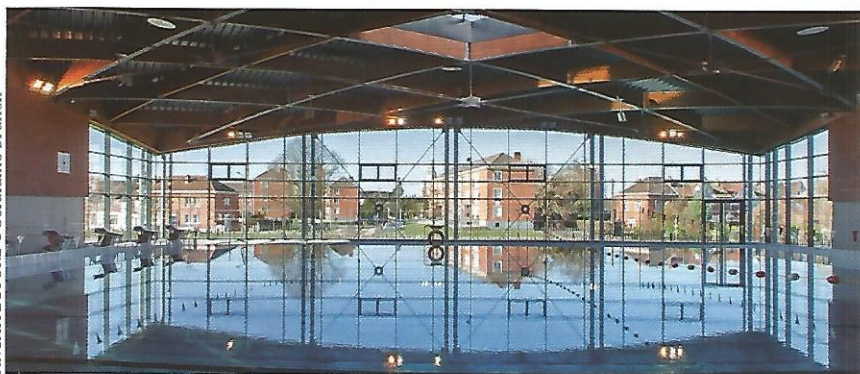
Des vestiaires au sol chauffant

Avec un recul de quelques mois, Franck Baudoux, le directeur géné-

ral de la société publique locale qui gère le centre aquatique, affiche un large sourire. Pour au moins deux raisons : un, « le système fonctionne, il est facile d'entretien. Et surtout les usagers sont ravis du confort apporté. Sans compter qu'il dégage tellement de chaleur que nous en réorientons vers les sols chauffants de nos vestiaires », nous explique-t-il. Deux, la fréquentation se situe largement au-delà des espérances : « à neuf mois, nous avons célébré le 100 000^e visiteur payant alors que nous avions tablé sur 90 000 au bout d'un an », ajoute-t-il. À noter enfin que la nappe phréatique assure également le remplissage des bassins lors des vidanges annuelles. De quoi en finir avec l'idée selon laquelle les piscines constituent les équipements publics les plus énergivores.

Chiffres-clés :

- Coût total de l'opération : 14,50 M€ TTC.
- Subventions : région 3 M€ ; département 1 M€ ; CNDS 850 000 € ; Feder 600 000 €.
- Surface totale : 4 033 m².
- 2 bassins : sportif (325 m²), apprentissage (350 m²).
- Effectifs [équivalents-temps plein] : hiver 20 personnes, été 24 personnes dont 4 saisonniers.
- Nombre d'heures d'ouverture : 3 696 heures par an, 77 heures par semaine.
- Fréquentation annuelle prévisionnelle : 235 000 personnes (public 50 %, scolaires 25 %, clubs 25 %).
- Capacité d'accueil : 750 personnes en même temps.
- Gradins : 350 places.



Comment parvenir à l'équilibre de l'eau

L'équilibre de l'eau permet une action efficace du désinfectant et conditionne le maintien des installations (canalisations, filtres...) en bon état et pour garantir un confort de baignade aux utilisateurs. Trois paramètres sont à surveiller régulièrement.

Le premier des paramètres est le potentiel hydrogène (pH) qui mesure l'acidité ou la basicité de l'eau. Plus le PH est bas, plus l'eau est acide. Plus il est élevé, plus l'eau est dite basique. Le pH 7 est considéré comme neutre. Il peut varier en fonction de la nature du désinfectant – le chlore et surtout le chlore gazeux acidifie l'eau. Un pH maintenu entre 7,2 et 7,4 permet un bon pouvoir bactéricide et algicide, une élimination quasi complète des résidus, une absence de précipitation de sels de calcium (tartre), une réduction des haloformes, une utilisation optimale des flocculants et une minimisation des problèmes d'irritation oculaire (pH proche de celui du liquide lacrymal).

Dureté et alcalinité

Le second paramètre concerne la dureté de l'eau (TH : titre hydrotiométrique). Il mesure la concentration de l'eau en calcaire. La dureté s'exprime en « ° français » et peut

varier de 0 °F pour une eau très douce à + 40 °F pour une eau très dure. Cette dureté de l'eau dépend d'abord de la nature des sols de la région. Plus l'eau est dure, plus le risque de dépôt de tartre sur les installations est élevé. Enfin, l'équilibre de l'eau fait appel à un dernier paramètre, l'alcalinité (TAC : titre alcalimétrique complet) qui désigne la concentration de l'eau en ions carbonates et bicarbonates. L'alcalinité doit être maintenue entre 80 et 120 mg/l. Si elle est trop basse, le pH peut devenir très instable et varier sans cesse. Le pouvoir tampon de l'eau est sa capacité à maintenir une valeur stable de pH lorsque l'on ajoute des acides ou des bases. Avec une alcalinité trop haute, le risque d'entartrage est élevé, d'autant plus si l'eau d'apport du robinet est dure. Il est conseillé de mesurer l'alcalinité avant de corriger le pH. En effet, le TAC joue sur le pH. Pour les bassins de plein air, l'eau de pluie peut contribuer à diminuer le TAC.

Les leviers

Pour diminuer le TAC, il faut rajouter de l'acide chlorhydrique qui détruira le bicarbonate ; pour l'augmenter, il faut ajouter du bicarbonate – ou du carbonate si le pH de votre eau est trop bas.

Pour diminuer la dureté de l'eau, le recours à l'adoucisseur sera nécessaire. Pour diminuer le pH :

- l'acide chlorhydrique est le plus actif et le moins cher mais sa manipulation est délicate ;
- le sulfate acide de soude : c'est le constituant actif de tous les correcteurs acides de PH moins ;
- le gaz carbonique : l'injection de gaz carbonique sous pression constitue également une solution fiable.

Pour augmenter le pH :

- le carbonate de soude essentiellement : il sera sans doute nécessaire d'effectuer deux ou trois corrections de pH avant qu'il ne se stabilise ;
- l'eau de pluie est acide car elle a dissous du gaz carbonique et de l'acide sulfurique et nitrique provenant de la pollution.

La balance de Taylor

Elle tient compte de l'interaction entre trois facteurs : le TAC, le pH et le TH. Équilibrer son eau consiste à ajuster le pH en fonction des valeurs de TAC et le TH qui sont plus délicates à modifier :

- $TH \times TAC = 400$ le pH d'équilibre sera : 7,2.
- $TH \times TAC = 300$ le pH d'équilibre sera : 7,3.
- $TH \times TAC = 200$ le pH d'équilibre sera : 7,5.
- $TH \times TAC = 100$ le pH d'équilibre sera : 7,8.

Il sera également possible d'utiliser le diagramme de Taylor pour mettre en cohérence les différentes valeurs et les aligner dans la zone d'équilibre.

